

Déroulement du scrutin et proclamation des résultats du 8 décembre 2022

TOO021DSCRU

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchron

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Objectifs

Perfectionner ses connaissances des dispositions législatives et réglementaires applicables au bon déroulement des scrutins le 8 décembre 2022 de l'ensemble des instances consultatives

Faire le point et obtenir des précisions sur l'ensemble des dispositions applicables aux différents scrutins, actes à prendre, calendrier et publicités des listes électorales

Public Visé

Agents des collectivités territoriales et établissement public ayant à organiser les élections (CAP, CCP, CST) et la désignation des représentants du personnel à la Formation Spécialisée (FS)

Pré Requis

Avoir suivi la formation sur l'organisation des élections, ou justifier de connaissances suffisantes, niveau perfectionnement

Objectifs pédagogiques

Perfectionner ses connaissances des dispositions législatives et réglementaires applicables au bon déroulement des scrutins le 8 décembre 2022 de l'ensemble des instances consultatives
Faire le point et obtenir des précisions sur l'ensemble des dispositions applicables aux différents scrutins, actes à prendre, calendrier et publicités des listes électorales

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique illustré d'exemples et de cas concrets
- Support documentaire et paperboard
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Qualification Intervenant.e.s

Sylvie HUSSON, spécialiste du statut de la fonction publique et des relations sociales

Parcours pédagogique

- Généralités relatives aux élections professionnelles du 8 décembre 2022 (communes à l'ensemble des scrutins)
- Bref rappel des opérations préalables au 8 juin 2022
- Précisions relatives à chaque modalité de vote pour le bon déroulement des scrutins (urne, correspondance, électronique)
- Etablissement et publicité des listes électorales (adaptés à chaque modalité de vote)
- Composition et contrôle des listes de candidats pour chaque scrutin
- Transmission et diffusion du matériel de vote
- Constitution des bureaux de vote et rôle des membres (adapté à chaque modalité de vote)
- Attribution des sièges par scrutin
- Désignation des représentants du personnel par scrutin
- Rédaction des procès-verbaux et proclamation des résultats
- Publicité et communication des résultats
- Contestation des opérations électorales

Opérations préalables et pendant le déroulement du scrutin (vote urne, correspondance et électronique) : élection des représentants du personnel aux CAP, CCP, CST et désignation des membres de la Formation Spécialisée (FS)

Méthodes et modalités d'évaluation

Les stagiaires sont invités par mail à signer une feuille d'émargement électronique via EasySign

Modalités d'évaluation : Les stagiaires sont invités par mail à compléter une Evaluations de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form

Sanction de la formation : Délivrance d'une attestation d'assiduité et d'une attestation de fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

Durée

7.00 Heures
1 Jour

Effectif

De 4 à 15 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : 640.00

Inter Adhérent (Par personne) : 600.00



Contactez-nous !

Patricia CHOUÏ VAN
Responsable Formation

Tél. : 0153391411
Mail : patricia.chouivan@adiaj.org